

Mamirolle ACTU

N° 7 - Mars 2015

Centre de secours Saône-Mamirolle

Le Centre de secours de Saône-Mamirolle créé à l'initiative des Maires de Saône et Mamirolle en remplacement des Centres de Première Intervention de villages, a été inauguré en 2011, ce qui a permis de faire un centre plus moderne et mieux équipé. Hélas, en octobre 2013, il a été la proie d'un important incendie qui a détruit une grande partie du bâtiment et les 5 véhicules. Rendu opérationnel en moins d'une semaine grâce à la mobilisation du Conseil Général, de la Mairie de Saône, du groupement territorial Ouest et de la direction du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et de l'ensemble des sapeurs-pompiers de Saône-Mamirolle, il a été reconstruit en 2014.

En 2015, le corps des sapeurs-pompiers volontaires de Saône-Mamirolle est composé de 19 hommes et de 7 femmes ;

Le chef de centre est le lieutenant Stéphane GERBANT depuis le début de l'année 2014. Il a succédé au lieutenant Jean-Luc FILSJEAN qui a pris sa retraite. Pour assurer leurs missions, les sapeurs-pompiers de Saône-Mamirolle disposent d'un local opérationnel : 2 bureaux, une salle de réunion/salle de cours, de deux vestiaires avec douches, d'une salle de décontamination, d'une salle de musculation (entièrement équipée grâce aux dons et à la vente des calendriers), d'un espace équipé d'un ordinateur avec logiciel spécifique de liaison avec le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) où aboutissent tous les appels d'urgence (au 18 ou au 112) et de 5 véhicules équipés :

- 1 Fourgon Pompe Tonne – FPT
- 1 Véhicule de COMmandement – VECOM
- 1 Véhicule de Liaison tout Usage – VLU
- 1 Véhicule Secours Aux Victimes - VSAV
- 1 Véhicule Tout Usage – VTU

Le centre de secours compte 1 lieutenant, 1 adjudant-chef, 1 sergent-chef, 2 sergents, 1 médecin-capitaine, 1 infirmier et 18 caporaux et sapeurs et d'1 stagiaire.

Le secteur d'intervention regroupe les communes de Saône, La Chevillotte, Fontain, Gennes, Le Gratteris, Mamirolle, Merey-sous-Montrond, Montfaucon, Montrond-le-Château, Tarcenay, La Vèze, la partie haute de Morre, soit une population de plus de 10 000 habitants.



Sommaire

Centre de secours Saône-Mamirolle – Conseil Municipal du 05 et du 30/01/15 – Vœux aux entreprises – Nouveau CMJ – Familles Rurales – Pipeline du Jura – La sécurité est l'affaire de chacun – Conférence agro écologie – Non aux chiens errants – JPO « Ma Bulle » - Soirée Bol de riz – Révision du code de la Route – Agenda – Le jeu du CMJ.

Le centre de secours Saône-Mamirolle est chargé d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur tout ce territoire et plus particulièrement de :

- lutter contre les risques liés à l'activité industrielle suite à la présence de nombreuses entreprises sur le territoire (environ 1000 emplois), par l'élaboration de plans de prévention et d'intervention spécifiques (exemple : le dépôt de carburant de Gennes) ;
- prévenir les risques d'incendie et de panique dans les maisons de retraite, écoles, collège et des nombreux établissements recevant du public ;
- gérer les risques liés au transport : RN 57, voie ferrée, aérodrome de la Vèze ... présentant un potentiel d'accidents pouvant impliquer de nombreuses victimes ;
- assurer la protection du patrimoine et des bâtiments, le risque de feu est toujours présent malgré les nombreuses mesures de prévention ;
- et bien évidemment, d'assurer toutes les missions de secours d'urgences aux personnes.

Au cours de l'année 2014, le centre de secours de Saône-Mamirolle a été sollicité **391 fois** : 69 % des interventions étaient du secours à la personne, 14 % des incendies, 12 % des accidents sur la voie publique et les 5 % restants des opérations dites « diverses » - dont **69 interventions** rien que sur Mamirolle.

Pour effectuer toutes ces missions, l'effectif du centre de secours de Saône-Mamirolle est tendu et le lieutenant Gerbant est à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires, surtout de personnes d'une trentaine d'années résidant de façon durable sur le secteur, ayant des horaires atypiques, c'est-à-dire pouvant disposer de disponibilités en journée.

Pourquoi être sapeur-pompier volontaire ?

« Être sapeur-pompier volontaire, c'est choisir de donner du temps libre à ses concitoyens pour toutes sortes de raisons : aider, se sentir utile, pour l'adrénaline, pour partager d'autres choses et apprendre à secourir, pour l'entraide et la solidarité, pour l'ambiance... ».

Les sapeurs-pompiers volontaires reçoivent une formation initiale puis continue (manœuvres obligatoires une fois par mois) qui leur permet d'assurer les différentes missions de secours, au même titre que les professionnels. Ils participent également à des séances de sport. **Une indemnité financière leur est versée en fonction de la nature et de la durée de l'activité consacrée au service public.**

Chaque sapeur-pompier volontaire doit consacrer une partie de son temps pour **se former** – il faut avoir eu 240 h de formation avant d'être opérationnel – et assurer un minimum **d'astreintes par an**. Les sapeurs-pompiers volontaires de SAONE-MAMIROLLE sont répartis sur 3 équipes de garde et sont donc d'astreinte 1 semaine sur 3. Ces astreintes font l'objet d'une planification prenant en compte les possibilités du volontaire. Afin de faciliter la disponibilité des sapeurs-pompiers salariés, une convention peut être signée avec leur employeur afin qu'il accepte de les libérer sur leur temps de travail pour partir en formation ou en intervention.

Être sapeur-pompier volontaire c'est aussi une chance pour soi et pour l'entreprise :

Formation aux premiers secours, formation management possible, culture administrative, gestion opérationnelle transposable à l'entreprise et aux associations, permis poids lourds...

Parallèlement au centre de secours, une amicale

réunit tous les sapeurs-pompiers ; elle sert à développer l'amitié et la solidarité au sein du groupe à la caserne, ce qui est l'assurance d'avoir des équipes soudées sur le terrain.

Si le 18 ou le 112 demeure un service public gratuit, c'est aussi grâce aux sapeurs-pompiers volontaires...

Avis aux amateurs sapeurs...

Tout renseignement sur www.pompier25.fr ou amicalepompiersaone@gmail.com



Conseil Municipal du 05/01/15

DIVERS

Affouage :

- Attribution de lots de bois par tirage au sort, quantité à répartir estimée par l'ONF : 600 stères
- Nombre d'affouagistes retenus (dossiers conformes) : 99
- Montant taxe d'affouage : 30 €

Gratuités accordées pour Grande salle des fêtes à :

- L'ENIL pour conférence sur l'agronomie pour les élèves ENIL et ouverte aux Mamirollais intéressés.
 - Le 16/03/15 de 13 h 00 à 18 h 00.
- Association « A vos masques » pour une « générale »
 - Les 03/01/15 PM et 04/01/15

INFORMATIONS DU MAIRE

- Attribution subvention de 12 653 € par la Préfecture le 08/12/14 au titre de la DETR 2013 pour financement travaux de sécurisation de voirie.
- Attribution subvention de 3 601 € pour remplacement matériel informatique secrétariat de Mairie.
- ONF : invitation des élus à une réunion le 08/01/2015 à Roulans pour faire pression afin d'obtenir la nomination d'un agent au poste de triage de Deluz.

Conseil Municipal du 30/01/15

DIVERS

Galerie commerciale : révision des loyers

- Prorogation du gel des loyers pendant 2 ans, soit jusqu'au 01/01/2017.

Location appartement N°1 au-dessus de la Poste

- F1 de 32,50 m² – Loyer 260 € - bail de 6 ans
- Attribution à M. MESNIER Geoffroy

Renouvellement contrat CAE – Animatrice bibliothèque de Mme Henriet-Vuillemin MC – jusqu'au 31/01/2016.

Gestion des 4 appartements du presbytère :

- Signature convention de mandat de gestion avec l'Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)
- Rémunération agence pour assistance à la gestion locative = 7.2% des loyers quittancés
- Missionne l'AIVS pour la rédaction des baux.

Appellation de la rue du lotissement « la Vye de Gennes » : rue de la Vye de Gennes.

Etat civil

Naissance

- Le 09/02/15 : Shahrzad ELAFANI

Décès

- Le 21/01/15 : Lucielle GILLET, née en 1915
- Le 07/02/15 : Raymond OLLA, né en 1921
- Le 11/02/15 : Renée JEANNIN, née en 1930

Gratuité accordée pour salle 1, ancienne mairie

- le 17/02/15 à l'association départementale de la médaille de la famille française.

URBANISME

Déclaration préalable (DP)

- MANTEAU Joël, 23 rue des Oiseaux, piscine enterrée, accord tacite le 16/01/15.
- GUYON Michel, 43 rue de la Gare, sas d'entrée, nouvelle porte d'entrée et fenêtre côté Est, remplacement d'une porte par une fenêtre, dépôt de DP
- SCI BCPP – POISSENOT Julien, 6 rue de l'École, pose 5 velux.

Décision de permis de construire

- SCI ROSALOU – COPPOLA Romain, rue des quatre vents, construction d'un local bureau et d'un logement. Refus le 28/01/15.
- POURCELOT Robert et Monique, 1 clos Beurey, création d'un logement dans maison individuelle. Accord le 22/12/14.
- GERVAIS Florent, 1 rue de l'École, création logement dans les combles et d'un abri pour 2 voitures. Accord le 15/01/15.

Dépôt de permis de construire

- BALANCHE Christian, 16 rue de la Vierge, démolition d'une remise en bois et construction en lieu et place d'un garage.
- SCI CETRA, ZA du Noret, construction de bureaux.

Demande de certificat d'urbanisme

- M^o BAILLY C., section AA n°135, 9 rue des Champs Michaud
- M^o ZEDET C., section AD n°36, 11 rue de Vesson

Déclaration d'intention d'aliéner

SCP ZEDET, section AD n°36, 11 rue de Vesson, refus de préempter.

Vœux aux entreprises

Le Maire et le Comité consultatif « Entreprises et Commerces » ont été très heureux d'accueillir les chefs d'entreprises de Mamirolle le vendredi 23 janvier pour une présentation des vœux en Mairie.

Après les traditionnels souhaits de prospérité dans les affaires, chacun a pu échanger et faire connaissance autour du buffet. Un moment convivial et enrichissant.

Martine Brenet



Depuis sa création en 2009, le Conseil Municipal des Jeunes – CMJ – entre dans son quatrième mandat de deux ans, ce qui a permis la sensibilisation à la citoyenneté d'une quarantaine d'élus. Le nouveau CMJ a pris ses fonctions le samedi 7 février 2015 et ce jusqu'à fin janvier 2017.

Nouveau CMJ

Il est composé de : Manon BERCOT et Lou FRESCO-NEIDHARDT, conseillères sortantes réélues et des nouveaux élus : Lubin DESCOURVIERES, Lina FERRAND, Lucas MANERA et Léa LALAUX.



Pour travailler sur un projet, le CMJ le décompose en différentes phases : réflexions en groupe, rencontre des acteurs et éventuellement sorties organisées en rapport avec le sujet.

Le nouveau conseil a décidé de reconduire le travail déjà commencé, tels : la participation aux cérémonies des 11 novembre et 8 mai, la confection de décorations de Noël, la participation au téléthon, l'accueil des nouveaux habitants au forum des associations et l'implication dans l'organisation du carnaval.

D'autres projets sont en cours d'élaboration sur la sécurité (sous toutes ses formes) et le bien-être des jeunes dans le village.

A peine élu, le nouveau CMJ a été vite mis dans le bain :

- Pour l'organisation du carnaval : réalisation de Monsieur carnaval. Ce personnage défilera dans les rues du village le samedi 7 Mars. Ce fut également l'occasion de réfléchir sur la signification du carnaval et aussi de découvrir les différents carnivals de France et du monde...
- Pour participer à l'émission « Samedi chez vous » de France Bleu Besançon en constituant une équipe de jeunes et d'adultes. Le samedi 14 février 2015, l'équipe est allée rencontrer celle de Saône dans le Gymnase de Saône. Ce fut une matinée très agréable.



Le retour est prévu le SAMEDI 4 AVRIL 2015 de 10h30 à 12h30 à Mamirolle. Plus d'informations dans le prochain **Mamirolle Actu**.

Le CMJ adresse ses remerciements à Richard (brasserie TERRACOMTIX), Gaël (Thai-boxing), Yves et Guillaume (Handball), Pierre (tennis et tennis de table) pour leur implication durant la matinée...

Séverine Seyer

Familles Rurales Association de Mamirolle (FRAM) Une association à votre écoute Des bénévoles à soutenir, à relayer

Bénévole FRAM : un engagement utile et nécessaire

Vous connaissez certainement l'Association Familles Rurales de Mamirolle. Nombreux, nous profitons ou nous connaissons cette association qui propose des activités au plus grand nombre. C'est effectivement une institution qui, depuis des décennies, s'attache à répondre aux besoins des familles et à améliorer ainsi notre « Vivre Ensemble ». Aujourd'hui, c'est près de 180 familles adhérentes, soit près de 230 personnes inscrites dans les ateliers (hors bibliothèque).

Pour vivre, l'association a besoin de bénévoles.

Des bénévoles, à Familles Rurales, il y en a. Certains restent motivés, d'autres sont un peu essoufflés. Je profite d'ailleurs de cet article pour les remercier de leur engagement.

L'organisation des activités, la préparation des conférences, les permanences à la bibliothèque, la gestion de l'association... sont des missions qui sont indispensables au bon fonctionnement de Familles Rurales.

Pour continuer, il faut une relève, de nouvelles idées, de nouveaux projets. Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour un coup de main ponctuel ou un engagement plus régulier.

Alors pour continuer l'aventure, pour vous, pour vos enfants, venez nous rejoindre.

Nous serons heureux de vous rencontrer à notre assemblée générale fixée au **10 avril prochain**. Vous pouvez également nous contacter par mail afr.mamirolle@wanadoo.fr ou au 03.81.55.52.74. Merci.

Les activités proposées pour la saison 2014/2015

Ludothèque, danse enfants, théâtre enfants, atelier création, atelier couture, chorale « Au Fil des Chants », chorale Sopralti, gymnastique tonic, step, stretching, gym Pilate, yoga. Familles Rurales gère également la bibliothèque « Ma Bulle » et propose dans ce cadre l'activité « Bébés-livres ».

L'association est membre fondateur de l'école de musique du Plateau. Enfin, des conférences pour le soutien à la parentalité sont organisées chaque année en partenariat avec Familles Rurales de Saône.

Jean-Pascal Descourvières, Président FRAM

Pipeline du Jura

La Société Française du Pipeline du Jura (SFPLJ)

appartient pour 100% à la société Suisse VARO REFINING CRESSIER SA.

Le dépôt SFPLJ est approvisionné en pétrole brut, originaire d'Afrique du Nord et de l'est de l'Europe, via l'oléoduc de la Société du Pipeline Sud Européen (SPSE) partant du terminal de Fos-sur-Mer dans le sud de la France.

En 1966 était mis en service une station de pompage dans le dépôt de Gennes permettant d'expédier le pétrole brut dans un pipeline de diamètre 16" (environ 40.6 cm) jusqu'à la raffinerie de Cressier en passant par plusieurs communes du Doubs dont Mamirolle

Le dépôt est équipé avec 4 réservoirs aériens T1, T2, T5, T6 de contenance unitaire maximale de 26 750 m³.



Dépôt et terminal de Gennes

Cressier est l'une des deux raffineries suisses ; sa production correspond à environ un quart en volume de l'ensemble des produits raffinés vendus en Suisse (en essence, diesel, mazout et kérosène), sa capacité de production est de l'ordre de 3 000 000 de tonnes par an.

Exemples de communes traversées par le pipeline du Jura	Pk (Pt kilométrique)	
	Début	Fin
GENNES	0.000	0.543
LA CHEVILLOTTE	0.543	3.844
MAMIROLLE	3.844	6.821
L'HOPITAL DU GROSBOIS	6.821	8.086
TREPOT	8.086	8.641
L'HOPITAL DU GROSBOIS	8.641	10.907
ETALANS	10.907	16.823
FALLERANS	16.823	19.057
VERNIERFONTAINE	19.057	19.718

Pour votre sécurité :

Il est important de strictement respecter les règles pour toute intervention prévue aux abords de la conduite. La mairie est habilitée à vous renseigner. Vous devez établir une Déclaration de Travaux (DT) ou une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) au moyen du formulaire CERFA n°51536#02 disponible en mairie ou sur internet. (Déclaration à effectuer pour tous travaux proches de canalisations : eau, assainissement ...).

La DICT a pour objet :

- d'indiquer aux exploitants de réseaux la localisation précise des travaux projetés et les techniques de travaux qui seront employées ;
- d'obtenir les informations sur la localisation des réseaux et les recommandations visant à prévenir l'endommagement des réseaux.



Bornes terrestre et aérienne

Les pipelines sont des canalisations en acier enfouies dans le sol à des profondeurs variables. Ils transportent les hydrocarbures, sous haute pression, de la manière la plus sûre et la plus économique. Ils sont surveillés régulièrement.

Signalétique du pipeline :

Cependant bien que calculés pour résister à des pressions importantes, les pipelines restent vulnérables aux agressions extérieures provoquées par des travaux de tiers réalisés dans son voisinage.



Que faire en cas d'accident sur le pipeline ?*

- Arrêter les moteurs
- Interdire tous les feux et étincelles
- Faire évacuer la zone où les vapeurs sont perceptibles à l'odeur (soufre, risque d'asphyxie)
- Ne pas téléphoner dans la zone/ne pas fumer
- Alerter hors zone les pompiers 18, SFPLJ 03 81 55 75 00, gendarmerie 17, mairie.

* Voir PLU de Mamirolle, Titre 1 – art. 9 : Servitudes relatives aux canalisations de transport d'hydrocarbures.

La sécurité est l'affaire de chacun

Petit rappel, à Mamirolle la priorité à droite est la règle.

La rue du stade est certainement la rue la plus dangereuse de Mamirolle : hélas, bien des usagers sont à plus de 50 km/h ! Des lotissements se sont construits et d'autres sont en cours, ce qui signifie plus de jeunes enfants...

Rue du Stade, il y a :

Dans le sens Mamirolle-Saône, 5 priorités à droite :

- Rue de Roussey, Rue des Prairies,
- Rue des Champs Grosbois,
- Chemin des Champs,
- Chemin de la Vye de Gennes.

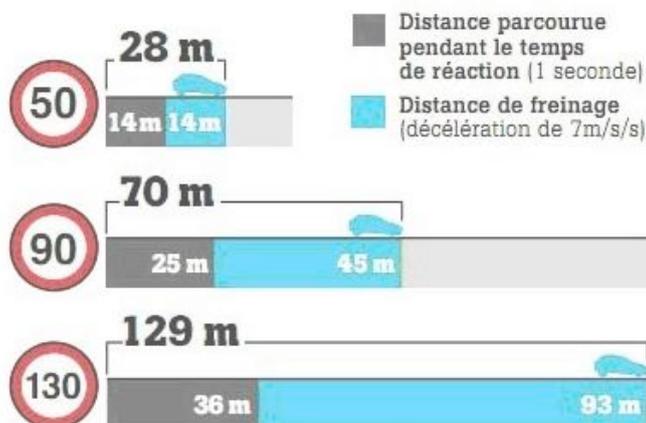
Dans le sens Saône-Mamirolle, 4 priorités à droite :

- Rue Lefebvre,
- Rue de la Source,
- Rue de Vesson,
- Rue Mercier.

Et 2 nouveaux passages pour piétons



Distance de freinage pour arrêt d'urgence



Aussi soyons tous responsables : « levons le pied » et respectons les priorités à droite.

Nelly Anzalone

Conférence le 16/03/15 : L'agro-écologie peut-elle réconcilier la société avec son agriculture ?

L'industrialisation de l'agriculture sous l'influence des marchés financiers et des multinationales ne s'effectue pas sans incidence sur le plan environnemental, notamment sur la dérive climatique et la perte de biodiversité.

Par ailleurs, le lien avec le consommateur se fragilise, entretenant une défiance envers l'alimentation.

Face à ces évolutions, l'agro-écologie représente-t-elle une solution ?

Conférence-débat le 16/03/15 à 13H45 avec **Marc Dufumier**, agronome et enseignant-chercheur (Agro-ParisTech) et **Gilles Fumey**, enseignant-chercheur géographe (Sorbonne et CNRS), organisée par l'ENIL, pour ses élèves et ouverte aux Mamirollais intéressés, salle des fêtes de Mamirolle.

Non aux chiens errants

Les chiens errants dans le village, sans possibilité d'identification, seront conduits à la SPA (voir délibération n°2014/73 du Conseil Municipal du 23/07/14). Une amende de 150 € peut être infligée. La répression de la divagation a pour but de prévenir les dommages matériels ou humains que pourraient causer des chiens laissés sans surveillance.

Un chien est considéré comme errant :

- Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.
- Lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappler.
- Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100 m.
- Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct.



La JPO du 07/02/15 de « Ma Bulle » Bibliothèque Municipale

La Journée Porte Ouverte de la bibliothèque fut une belle journée placée sous le soleil de l'Afrique : décoration, contes, musiques et danses. Votre bibliothèque était transformée, colorée et décorée par les objets artisanaux, statues, sacs, boubous, instruments de musique prêtés par les habitants de Mamirolle et par les créations des enfants de l'école.



C'est dans la bonne humeur que les enfants ont pu écouter les contes d'Esther le matin, de Fabienne et Natacha, l'après-midi.



Enfants et adultes se sont initiés à la danse africaine avec Marie-Christine Magloire et ses deux percussionnistes – Une belle expérience pour les participants.



Monique Cachod, auteure locale, est venue présenter son dernier livre : "Tragédie au laboratoire de Mamirolle", un excellent policier qui a pour cadre l'ENIL. Elle a également dédicacé ses précédents ouvrages "D'amour et de lait frais", "Le vieux cahier" et "J'attends".

La journée s'est terminée par le verre de l'amitié avec les pâtisseries confectionnées par les bénévoles de la bibliothèque.

Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire à la bibliothèque. En 2015, nous vous proposerons des expositions, des animations variées, des films documentaires... ainsi qu'un grand choix de livres, CD musicaux, DVD fictions régulièrement renouvelés. N'hésitez pas, entrez dans « Ma Bulle ».

Marie-Christine Henriët-Vuillemin
Responsable « Ma Bulle »

Soirée bol de riz

Comme presque chaque année, une soirée « **Bol de riz** »

est organisée par la catéchèse (responsable Mme Châu Claudet).

Cette année, elle se déroulera le vendredi 13 mars à partir de 19 heures à la salle annexe de la salle des fêtes et les bénéfices seront au profit des associations LACIM et CCFD.



C'est un grand classique des opérations de solidarité en période de Carême qui rappelle que, dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim.

Le riz est un aliment universel, on en mange partout dans le monde, surtout dans les pays pauvres où il constitue la nourriture de base.

Pour ceux qui y participent, manger du riz est une façon de se rapprocher symboliquement de l'autre, d'être solidaire. C'est un moment privilégié pour prendre conscience que ce bol de riz est trop souvent la seule nourriture quotidienne ...

Cette manifestation ne peut se dérouler sans la générosité de tous. Alors venez nombreux partager le riz. Vous trouverez également sur place une boîte pour faire un don.

N'hésitez pas à être généreux ... Joie et bonne humeur seront au rendez-vous !

Florence Le Barbenchon

Révision code de la route

La mairie organise deux stages **gratuits** de révision du code de la route. Nombre de places limitées.

- Le premier stage s'adressera aux personnes de plus de 16 ans et de moins de 55 ans. Le **mercredi 15 avril 2015 de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes annexe.**

- Le second stage concernera les seniors de plus de 55 ans.

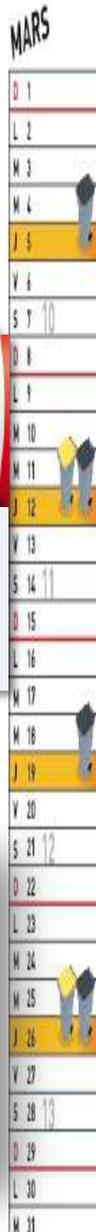
Date non fixée pour l'instant.

S'inscrire avant le 1^{er} avril 2015 à la mairie.

Tél. : 03.81.55.71.50

Ernest Coppola

Agenda



A compter de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

- **06/03/15 – À l’abordage** Ludothèque La toupie
De 9h00 à 11h30 – Salle du Périscolaire
- **07/03/15 – Carnaval** Comité d’Animation et CMJ
Départ du Vival à 15h30 – Déambulation dans le village, arrivée salle des fêtes où un goûter (un chocolat chaud + une crêpe ou une gaufre) sera offert aux enfants déguisés.
- **12, 13 et 14/03/15** Opération fleurs ADMR
Quête à domicile par personnes munies d’une carte ADMR.
- **13/03/15** Relais Assistantes Maternelles du Plateau
9h30-11h30 – Salle du Périscolaire
- **13/03/15** Soirée « Bol de riz »
A partir de 19h00 – Salle des fêtes annexe
- **14/03/15 – Demi-finales garçons de gymnastique... Ligue FC de FSCF**
A partir de 13 h – Gymnase – La Mancine - Entrée libre – buvette...
- **14/03/15 – Ancien Gymnase de Saône** ESM Handball
19h30 - Seniors filles B / ESBF – Champ. Excellence Régionale
- **15/03/15 – Demi-finales filles de gymnastique** Ligue FC de FSCF
8h15-12h – 14 h – 16h30 – Gymnase – La Mancine – Entrée libre – buvette...
- **16/03/15 – M. Dufumier et G. Fumey..... Conférence Agronomie**
13h45 à 18h00 - Salle des fêtes – Organisation ENIL – entrée libre
- **20/03/15 – À l’abordage** Ludothèque La toupie
De 9h00 à 11h30 – Salle du Périscolaire
- **21/03/15 – Fondue géante** Vétérans du foot
20 h00 – Salle des fêtes
- **22/03/15 – 8h-18h..... Élections départementales (ex cantonales)**
- **22/03/15 – Gymnase de Saône** ESM Handball
10h00 – Tournoi de l’école de hand : < 8 ans et < 10 ans
- **28/03/15 – Gymnase de Saône.....** ESM Handball
17h00 – Seniors filles C / Noidans – Champ. Honneur Régional
19h00 – Seniors garçons / Morteau – Champ. Excellence Régional
21h00 – Seniors filles A / Maîche – Champ. National 3
- **29/03/15 – 8h-18h..... Élections départementales**
- **29/03/15 – Ancien gymnase Saône.....** ESM Handball
14h00 – Garçons < 14 ans / Bethoncourt - Champ. Excellence Régional
16h00 – Garçons < 18 ans / Maîche - Champ. Honneur Régional

Informations Mairie

Horaires d’ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h à 12h
 Mercredi 10h à 12h et de 14h à 16h
 Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
 Fax 03 81 55 74 61
 Mail mairie@mamirolle.com
 Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>

Allo « Urgence Mairie » 07 85 47 80 78



Mamirolle Actu

Directeur de publication : D. Huot
 Responsable de rédaction : F. Martin
 Equipe de rédaction : N. Anzalone – C. Bourgoin
 C. Cloirec - F. Le Barbenchon – S. Seyer
 Correcteurs : N. Léchine, J. Duquet

Le jeu du CMJ : Qu’est-ce que c’est ?

